

ECONOMIE

economie.union@sonapresse.com

Libre-échange : six entreprises gabonaises obtiennent l'agrément au TPG Cemac

Maxime Serge MIHINDOU
Libreville/Gabon

Le Premier ministre Rose Christiane Ossouka Raponda a présidé, le 30 octobre dernier, à Libreville, la cérémonie de remise des attestations d'agréments au Tarif préférentiel généralisé de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (TPG Cemac). Validé en février dernier à Douala au Cameroun, cet agrément autorise 6 entreprises gabonaises à écouler leurs produits "made in Gabon" à l'échelle sous-régionale. Il s'agit respectivement de So-gamatec avec 19 produits ; Pizolub (3 produits) ; Sofavin (29 produits) ; Chimie Gabon (7 produits) ; Soferga (9 produits) et le Complexe agro-industriel du Gabon (3 produits). Soit au total 70 produits. "C'est un pas de plus que nous franchissons dans la longue marche pour l'intégration sous-régionale conduite par les chefs d'États de la Cemac, en vue de faire de notre espace communautaire un pôle de productivité et de croissance avec pour socle le commerce transfrontalier", souligne Hugues Mbadanga

Madiya, ministre du Commerce réagissant à cet événement. Désormais ces entreprises gabonaises pourront, avec ce sésame, se projeter dans un marché plus grand. Avec les efforts de rationalisation des espaces économiques, notamment la Cemac et la CEEAC, c'est un marché potentiel de 130 millions de consommateurs et bien plus qui s'ouvre aux entreprises locales.

"Il s'agit là d'un succès personnel à mettre au crédit de la vision industrielle du président de la République, qui a très tôt cru en la capacité des acteurs industriels gabonais à suivre cette vision noble et salutaire pour notre pays. Que le gouvernement accompagne d'autres entreprises industrielles leaders dans notre pays telles que la Sobraga, Olam palm, Sigalli, Sucaf, Smag et bien d'autres à obtenir l'agrément au tarif préférentiel CEEAC/CEMAC", a indiqué Mesmin Sigha, directeur général du Groupe Foberd et porte-parole des sociétés lauréates. Pour le chef du gouvernement, cette entrée au sein du marché sous-régional devrait être aussi un excellent terrain d'expérimentation



Les lauréats autour de la cheffe du gouvernement, Rose Christiane Ossouka Raponda.

pour la qualité des produits industriels. Mais aussi pour évaluer la performance des

dispositifs de production et de gestion dans un environnement concurrentiel, avant le

lancement prochain de la Zone de libre-échange continentale africaine.

Digitalisation de l'administration gabonaise : validation du plan directeur

GM.NTOUTOUME-NDONG
Libreville/Gabon

DANS le cadre de la mise en place d'une plateforme e-gouvernement consistant à dématérialiser les échanges de données inter-administrations ainsi que les démarches administratives, le comité de pilotage du Plan national stratégique Gabon digital 2025 (PNS-GD2025) s'est réuni, vendredi dernier, par visioconférence. À cette occasion, les parties prenantes (Banque africaine de développement, Agence nationale des infrastructures numériques, Primature, ministère du Budget, secrétariat général du gouvernement) réunies autour de Evolving, le cabinet en charge des études de faisabilité, ont apprécié et validé le plan directeur et la vision stratégique. Ils ont échangé, entre autres, sur le processus de gestion de projet, les services en ligne, la structuration du portail gouvernemental, les indicateurs



Les interventions des parties prenantes par visioconférence.

pertinents de suivi et de performance, les normes et standards, l'identification des obstacles juridiques. La prochaine étape de ce vaste projet de dématérialisation de l'administration gabonaise consistera à examiner la faisabilité du plan d'actions. Le plan stratégique Gabon digital 2025 est financé par la Bad dans le cadre du projet CAB Gabon à travers le fonds fiduciaire de coopération Afrique-Corée. Robert Masumbuko, représentant pays de la Bad, estime en effet oppor-

tun d'accompagner l'Aninf, en mobilisant les ressources pour permettre au Gabon d'avoir accès aux révolutions du moment. À noter que l'objectif principal du PNS-GD2025 est d'outiller l'Aninf dans la mise en œuvre du développement d'une administration électronique. Qui, elle-même, entend ainsi se rapprocher de ses usagers dans une relation de confiance par la mise en œuvre de services en ligne innovants, performants et de qualité.

104 milliards de francs de chiffre d'affaires au 1er semestre

MSM
Libreville/Gabon

La pandémie de Covid-19 n'aura pas eu un impact fatal sur le secteur des télécommunications dans notre pays. D'après la Direction générale de l'économie et de la politique fiscale (DGEPF), au cours des 6 premiers mois de l'année 2020, les 3 opérateurs de téléphonie mobile (Gabon Télécom, Airtel, Moov) ont réalisé un chiffre d'affaires de 104 milliards de FCFA, en repli de

4,5% par rapport à 2019. Cette situation résulte à la fois du repli du nombre d'abonnés au mobile et de la baisse continue du coût de communication consécutive aux nombreuses opérations promotionnelles. En effet, le nombre d'abonnés au téléphone a baissé de 7,7% à 2,8 millions de personnes. Un chiffre exacerbé par le recul des abonnés à la téléphonie mobile (-7,8%). Suivant la même tendance, le nombre d'abonnés internet mobile s'est replié de 7,4% à 1,89 million de personnes comparativement au premier semestre 2019.